



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Journée accès au marché DG TRESOR
11 juin 2019

Atelier 2. Comment accroître vos exportations en surmontant les obstacles SPS

DGAL – Bureau exportations pays tiers

Boris OLLIVIER

Le contexte général de l'exportation

Réglementation sanitaire UE harmonisée

Organisation Mondiale du Commerce

= réduire obstacles au libre-échange, aider à régler les différends commerciaux; barrières tarifaires ou non tarifaires (contingents, OTC, SPS)

3 « sœurs » normatives : OIE, CIPV et Codex alimentarius



Accords de libre-échange, avec chapitre SPS

Surmonter les obstacles SPS

Des exigences spécifiques à chaque pays, à différentes étapes de l'accès au marché :

- ouverture/réouverture, maintien ou facilitation

Quelles démarches pour l'opérateur ?

- connaître le statut du marché
- si obstacle, déposer une demande de négociation SPS via sa fédération/interprofession auprès de FranceAgriMer
- priorisation ou non du dossier, le cas échéant prise en charge de la négociation par DGAL/FAM

Un exemple concret de négociation SPS : la sécurisation des exports de produits carnés porcins dans le contexte de la « peste porcine africaine »

Pas d'obstacle aujourd'hui mais nécessité de les anticiper

- veille impact PPA : économique et SPS
- retour des contacts importateurs

Une action collective Etat / professionnels

- mise en place d'une cellule de crise export
- identification d'obstacles et priorités, élaboration de scénarios
- négociations et valorisation des outils professionnels et Etat

Valorisation de la gestion FR du risque PPA

A travers des outils structurels :

- les réseaux d'acteurs, bien organisés (surveillance, alerte, indemnisation, visite sanitaire obligatoire en élevage, réseau SAGIR)
- une capacité d'évaluation du risque à tout moment (plateforme ESA, ANSES)
- des plans nationaux de prévention/lutte/urgence PPA en place

En s'appuyant sur les normes internationales : zonage, compartiment, traitement thermique

- accord SPS, code terrestre OIE

A travers des outils de gestion qui peuvent faire jurisprudence

- principe inédit de la zone blanche

Quels résultats ?

4 pays prioritaires ciblés, 4 résultats très différents

- **Chine** : une approche par la coopération et le compartiment ?
- **Japon** : acceptation du principe de zonage en bonne voie
- **Corée** : un pays qui refuse l'anticipation
- **Philippines** : un accord pour prévoir un protocole de réouverture

Surmonter les obstacles
SPS : un travail collectif !

